
"Mon beau sapin, roi du Jardin" - Opération de broyage de sapins de Noël en déchèterie.

Smictom Plaine Dijonnaise

Maison de l'Intercommunalité

Impasse Arago, Bp 5

21110 Genlis

[Voir le site internet](#)

Simon Deleyrolle

Auteur :

prevention@smictom-plainedijonnaise.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Les déchets verts de jardin sont apportés par les particuliers en déchèterie. L'évacuation et la valorisation des branchages et tontes représentent alors un coût pour la collectivité. Ce sont pourtant des déchets potentiellement valorisable chez soi pour le compostage et le paillage notamment. L'exutoire du broyat issu des résineux est mal connu du grand public, outre son utilité herbicide, il est également de bonne utilité pour pailler les allées de jardin, les plantes de terre de Bruyère et servir de répulsif contre les limaces.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

L'objectif est de sensibiliser les usagers à la réutilisation des déchets du jardin chez eux pour le compostage et aux techniques de jardinage au naturel présentées sur le stand. Pour cela, le SMICTOM a réalisé deux démonstrations en déchèterie, en broyant les sapins de Noël apportés par les particuliers. Les participants ont pu repartir, s'ils le souhaitaient avec du broyat. Cette action a permis de faire connaître l'utilisation du broyat de résineux via les conseils du chargé de mission prévention des déchets, et des guides composteurs du territoire. Un tirage au sors a permis de faire gagner plusieurs composteurs aux participants.

Résultats quantitatifs

Deux déchetteries de notre territoire ont accueilli cette action. Quelques jours avant l'animation, les gardiens ont commencé à mettre de côté les sapins des particuliers. Sur les deux journées de sensibilisation, plus de 150 sapins ont été broyés. 40 personnes ont pu être sensibilisées directement en rapportant des conseils, des guides d'information, et du broyat.

Résultats qualitatifs

Le public a dans la majorité, apprécié nos conseils que nous apportions sur les techniques de jardinage au naturel, et sur l'utilisation des ressources vertes du jardin.

MISE EN OEUVRE

Planning

Semaine 49 et 50 (Dec.15) :

- Réalisation du visuel de l'affiche en interne

- validation de l'affiche,
- détermination des dates et des sites retenus,
- information auprès des gardiens de déchetterie,
- Invitation des guides composteurs,
- réservation en interne du broyeur du SMICTOM
- Réservation de l'exposition "jardinage au naturel" du Conseil départemental de la Côte d'Or
- Impression des affiches

Semaine 51 (Dec.15) :

- Contact presse

Semaine 1 (Janv. 16) :

- Distribution des affiches sur le territoire du syndicat

Semaine 2 (Janv.16) :

- 13 janvier : Broyage à la déchetterie d'Arc sur Tille (14H00 - 17H00)
- 16 janvier : Broyage à la déchetterie de Genlis (9H00 - 16H00)
- bilan presse

Moyens humains

- 1 chargé de mission PLP
- 1 technicien du SMICTOM en charge des déchèteries
- 1 technicien SMICTOM en charge du broyeur
- 2 guides composteurs bénévoles (1 sur chaque déchèterie)
- 2 gardien de déchèterie (1 par site)

Moyens financiers

Coût total de l'animation : 100€

(50€ d'impression en interne, 20€ de carburant pour le broyeur, 20€ de repas]

Moyens techniques

- Broyeur du SMICTOM (Timberwolf 230 DHB]
- 1 véhicule Boxer (transport du matériel + attelage Broyeur)
- EPI (casques, gants, chaussures de sécurité, protection auditives, vêtements de haute visibilité)
- Bac 660L pour réception du broyat
- Petit matériel (pelle, fourche, scie, pinces)
- Matériel d'exposition (tables, guides)

Partenaires mobilisés

Conseil Départemental de Côte d'Or / ADEME

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Facilement reproductible, dès lors que l'on a un broyeur de bonne capacité à disposition (en interne ou en location).

Difficultés rencontrées

Valorisation novatrice des sapins qui après avoir servis de décoration pendant les fêtes, serviront de ressources au jardin.

Recommandations éventuelles

Choisir un emplacement facile d'accès pour les usagers, sans encombrer ni la fréquentation du site, ni la rotation des bennes. Notre emplacement en bas de quai a permis au gardien de diriger vers notre stand, les personnes qui venaient déposer leur sapins. Le surplus de broyat a été utilisé en paillage sur les espaces vert de la déchèterie.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | BROYEUR | MENAGE | DECHETS VERTS

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Frédéric JAN

frederic.jan@ademe.fr

Direction régionale Bourgogne-Franche-Comté